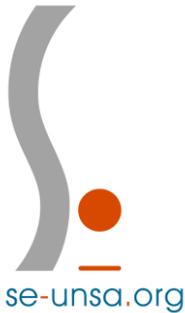


St Avertin, le mercredi 18 novembre 2020



Monsieur le Directeur académique  
d'Indre et Loire  
267 rue Giraudeau  
CS 74212  
37042 TOURS CEDEX 1

Monsieur le Directeur des services de l'Éducation nationale,

Après une reprise plus que mouvementée où les directeurs, directrices et chefs d'établissements ont été, encore une fois, largement sollicités, nous revenons vers vous afin de faire un point concernant certaines mesures.

Les mesures en question sont celles qui ont fait suite au groupe de travail direction du 18 septembre dernier. Lors de cette réunion il était prévu :

- Une simplification dans la **gestion des listes** sur ONDE. A terme, les mairies et les services de santé scolaire ne devraient plus avoir à nous solliciter. Si cela semble simple concernant les services de santé, un vrai travail devra être fait par la DSDEN auprès des municipalités afin qu'ils inscrivent directement les élèves sur ONDE et gèrent leurs listes eux-mêmes. Plus largement, cette demande montre la nécessité que les outils numériques mis à disposition soient plus performants, et comparables aux ENT du second degré.
- Que les **ordres de mission concernant la formation continue (GAIA)** soient adressés directement aux intéressés, et que ce travail de transmission n'incombe plus aux directrices et directeurs.
- Des **actions de formation** continue de 9 h sur la gestion des conflits, 6 h sur le pilotage pédagogique (interne aux circonscriptions). **Les 3 dernières heures de formation continue permettront que les réunions de directeurs soient prises sur ce volume horaire.** Les directeurs et directrices qui le souhaitent pourront cependant suivre un parcours de formation « classique ».

A ce jour les directeurs/directrices reçoivent toujours les ordres de mission des collègues. Les mairies ne sont pas entrées en contact avec les collègues pour discuter de la gestion des futures inscriptions. La finalisation des heures de formation continue n'est pas connue.

Nous ne doutons pas de votre attachement à faire progresser ce sujet cependant les avancées du 18 septembre, pourtant timides, peinent à prendre forme.

A force de tirer sur la corde de la conscience professionnelle, celle-ci va finir par rompre. Il en revient de votre responsabilité d'assurer la sécurité de tous les directeurs et directrices du département.

Nous vous prions de croire, Monsieur le directeur Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Cédric Picard  
Secrétaire Départemental des Enseignants de l'UNSA